



ATTESTATION D'ASSURANCE 2024 MULTIRISQUE DES ASSOCIATIONS

Nous, soussignés, Sarl PARIS TRONCHET, Agent général GAN Assurances, domiciliés au 103, rue de Miromesnil à Paris 8^{ème}, certifions et attestons par la présente que :

Association LE SOUVENIR FRANCAIS

20 RUE EUGENE FLACHAT
75017 PARIS

Est titulaire d'un contrat d'assurances **MULTIRISQUE DES ASSOCIATIONS – GAN AFFILIATION n° A17510 / 30854445-2000** souscrit auprès de **GAN ASSURANCES** pour les activités suivantes :

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant au maximum 200.000 membres.

Le présent contrat a pour objet de couvrir uniquement la pratique entre membres de l'activité suivante :

- L'association a pour objet, de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qu'ils l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.

- De transmettre le flambeau aux générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.

Le présent contrat couvre également l'organisation, chaque année, des manifestations suivantes :

- Toutes assemblées, commémorations, réunions et représentations organisées par des membres ou non-membres de l'association,
- Quêtes et déplacements des quêteurs,
- Voyages pour les membres de l'association.

Synthèse des garanties

Responsabilité civile	
Responsabilité civile	Garanti
Dont RC organisateur de manifestations de plus de 500 personnes	Garanti
Dont RC organisateur de voyages ou séjours	Garanti
Dont RC à l'égard du personnel	Garanti
Dommages matériels et immatériels consécutifs	Garanti
Intoxications alimentaires	Garanti
Vol commis par les préposés	Garanti
Défense et recours	Garanti
Dommages aux locaux occupés occasionnellement	Garanti
Dommages causés aux objets confiés	Garanti



La présente attestation qui ne constitue qu'une présomption de garantie, ne peut engager la Compagnie en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Cette attestation est valable du 01/01/2024 au 31/12/2024, sous réserve que le contrat référencé ci-dessus, ne soit ni suspendu, ni résilié.

Pour servir et faire valoir ce que de droit, fait à Paris, le 23 octobre 2023.

Pour la Compagnie.

SARL GAN PARIS TRONCHET
103 rue de Miromesnil
75008 PARIS
Tél. (01) 40 07 03 99